

Liturgie
des Apô-
tres.

douze Apôtres y sont invoquez. On y fait me-
moire des quatre Evangelistes, il y est parlé des
Synodes de Nicée, de Constantinople, & d'E-
phèse. On y chante le Symbole de Nicée avec la
particule *Filioque*. On y fait mention de saint
Athanase, de saint Gregoire, & de saint Basile,
de l'Épacte, du nombre d'Or, du Trifagion.
Ce qui fait voir, que cette Liturgie est tres Nou-
velle.

Il faut porter le même jugement de la Liturgie
de saint Marc, donnée par le Cardinal Sirlot, &
imprimée à Paris par Morel, on y trouve le mot
de *Consubstantiel* & le *Trifagion*, on y prie pour
le Roi, & pour saint Marc même, il y est fait
mention des Calices, des Diacres, des Soudia-
cres, des Chantres, des Moines, des Reli-
gieux, &c. choses qui la convainquent de nou-
veau.

Il ne reste plus que la Liturgie attribuée à saint
Jacques, que d'habiles gens se sont donnée la pe-
ne de defendre, mais inutilement; car quoi qu'il
en soit plus ancienne, que celles que nous venons
d'examiner, puis qu'elle est citée dans le Conci-
le tenu dans le Palais de l'Empereur, après le cin-
quième Concile general, on ne peut pas route-
froid dire, que saint Jacques, en soit Auteur, ou
qu'elle ait été composée de son temps. Car 1. la
Vierge est appelée dans cette Liturgie Mere de
Dieu; le Fils, & le saint Esprit y sont dits con-
substantiels au Pere, termes qui n'étoient pas
en usage du temps de saint Jacques. Mais quand on
dit, qu'ils y estoient, est-il croiable qu'on n'eût
pas allégué cette autorité dans les Conciles de
Nicée, d'Ephèse, & de Constantinople? 2. On y
trouve le Trifagion, & la Doxologie, c'est-à-dire
le *Sanctus* & le *Gloria Patri*, qui n'ont été usitez
communément dans l'Eglise qu'au cinquième
siècle. Car quand on prouveroit, qu'on s'en est
servi auparavant, il faut avouer, que ce n'étoit
point l'usage commun de l'Eglise. 3. On y prie
pour ceux qui sont enfermez dans les Monaste-
res: qui peut dire qu'il y en eut du temps de saint
Jacques? 4. Il y est fait mention des Confes-
seurs, terme qui n'a été usité dans l'Office Di-
vin, que long-temps après saint Jacques, de l'aveu
même de Bellarmin. 5. Cette Liturgie parle des
Temples, des Encensemens des Autels; croira-
t-on que ces choses aient été en usage du temps
de saint Jacques? 6. Toute cette Liturgie est
pleine de citations des lettres de saint Paul, dont
la plupart ont été écrites après la mort de saint
Jacques. Et qu'on ne nous dise point avec les
Cardinaux Bona, & Bellarmin, que ces choses
ont été ajoutées, parce qu'il n'y a pas d'apparen-
ce, qu'on y ait ajouté en tant d'endroits, & que
d'ailleurs la suite, & les ceremonies de toute cet-

te Liturgie ne conviennent point au temps des
Apôtres.

Liturgie
des Apô-
tres.

Je ne parle point de quelques autres Liturgies
citées par quelques Auteurs, telles que sont celles
des douze Apôtres, dont Abraham Echellenis
fait mention, & celle de S. Barnabé, dont parle un
certain Moine, parce qu'elles me font inconnues,
ni de celle qui est dans les Constitutions de
saint Clement, non plus que de celle qui est dans
les Livres attribuez à saint Denis l'Arceopage,
parce que ces Livres estant supposés, comme je
le montrerai en un autre endroit, il n'y a pas de
doute, que les Liturgies qu'ils contiennent, sont
aussi supposées.

a Par tous ceux qui ont écrit sur les Liturgies.] S. Gre-
goire Pape lib. 7. Ep. 63. ad Joan. Syracul. *Mos Apo-
stolorum fuit, ut ad ipsam, solummodo orationem domi-
nicam oblationis Hostiam consecrarent.* Yalafridus. Stra-
bon de reb. Eccl. cap. 22. *Quod nunc agimus multiplici
orationum, cantilenarum, & consecrationum officio, totum
hoc Apostoli, & post ipsos, ut creditur proximi oratio-
nibus; commemoratione Passions Dominice, sicut ipse
præcepit, agebant simpliciter: proficiente debinc Religione
amplius acta sunt à Christi cultoribus officia Missarum.*
Reiny d'Auxerre de celeb. Miss. lib. 1. nam Missam B.
Petrus Apostolus primus omnium Antiochia dicitur cele-
brasse in qua tres tantummodo orationes initio fidei pro-
ferrebantur, incipientes ab eo loco ubi dicitur, hancigitur
oblationem. Voiez Estienne d'Autun de Sacramento alta-
ris cap. 20. Bennon d'Auge de offi. Miss. c. 1. Rupert.
tit. lib. 2. de Divi. off. c. 1. Hugues de S. Victor de
Divi. lib. 2. cap. 11. Honoré d'Autun in Gemm. an.
lib. 1. Durand de Mende rat. off. lib. 4. cap. 1. Raoul de
Tongres de Canon. observat. Saint Antonin in summ.
maj. tit. 13. cap. 5. Cassandre Liturgie. cap. 18. Poly-
dore Virgile, & les autres qui ont traité des Rituels, &
des ceremonies de la Messe.

DU SYMBOLE DES APOSTRES.

APRÈS avoir traité des ouvrages de chacun
des Apôtres en particulier, il faut parler main-
tenant de ceux, qu'on croit qu'ils ont composés
en commun. Le plus authentique de ces ou-
vrages, est le Symbole des Apôtres, qu'on croit
communément avoir été fait par tous les Apô-
tres. Mais l'on ne convient pas du temps auquel
ils l'ont écrit, ni de la maniere dont il a été com-
posé, non plus que du dessein qu'ils ont eu en le
faisant. Quelques uns croyent avec Ruffin 4,
qu'ils le firent l'année même de la mort de JESUS-
CHRIST, peu de temps après la descente du saint
Esprit, au lieu que Baronius, & quelques au-
tres

du Sym-
bole des
Apôtres.